



REVV : Roulons En Ville à Vélo
Membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette

Association socioculturelle loi 1901
1 rue Michel Servet 26000 Valence

09 50 03 26 65
valence.revv@fubicy.org



Valence, le 29 novembre 2018

A : Monsieur **Denis MAURIN**, Directeur de la Maison Nivon
17 Avenue Pierre Séward, 26000 Valence

Objet : Respect des aménagements cyclables

Monsieur le Directeur,

Vous devez connaître notre association forte de plus de 1000 adhérents dont la vocation principale est de promouvoir la pratique du vélo sur l'agglomération de Valence, comme alternative à la voiture. Le retour des cyclistes et des piétons dans les centres des villes est bénéfique pour tous les habitants, et notamment pour les commerçants. A ce titre nous militons pour le développement des aménagements cyclables et aussi pour que ceux-ci soient respectés par les véhicules motorisés.

Lors d'une récente séance de photographie en vue d'illustrer un article sur les sas vélos dans notre revue REVVeries, nous avons eu la désagréable surprise de voir un de vos véhicules arrêté sur le sas vélo au croisement de la place Championnet et du boulevard Gambetta (voir photo en PJ). Lorsque nous nous sommes approchés du chauffeur pour lui signaler qu'il était en infraction, nous avons été reçus pour le moins froidement (pour ne pas dire plus). Ne souhaitant pas nuire à l'image de votre entreprise, nous n'avons pas souhaité publier la photo prise à cette occasion dans notre bulletin.

Par contre nous souhaiterions que vous sensibilisiez votre personnel sur le nécessaire respect des aménagements cyclables, d'autant plus que certains de nos adhérents nous ont aussi signalé des cas de stationnement de vos véhicules sur des bandes cyclables. Ces stationnements dangereux sont passibles d'une amende de 135 euros avec retraits de points. Nous sommes d'ailleurs prêts à participer à une réunion en ce sens avec vos employés.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions, Monsieur le Président, d'accepter nos sincères salutations.

Nicolas MARTIN
Président de REVV

Jean-Luc ARNOD
Responsable de la Commission
Infrastructures et Sécurité

P.J.

